

Convergences

des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ingénieurs, techniques de recherche et formation et des bibliothèques

Édito

Avec le SNASUB-FSU, engagé-e-s pour gagner des améliorations !

Le 10 octobre prochain, à l'initiative de la FSU, l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique appellent les personnels à se mobiliser dans une grande journée d'action et de grève unitaire.

Le temps est déjà loin des promesses électorales. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que celles-ci, bien vagues, se traduisent dans la réalité par une accumulation de mauvais coups qui ne sont que l'application de la feuille de route libérale : baisse des salaires des fonctionnaires, que ce soit par le gel de la valeur du point d'indice ou par la compensation sans doute incomplète de la CSG, « étalement » de PPCR qui constitue pourtant la seule perspective actuelle de revalorisation, mesures démagogiques et pénalisantes pour les personnels comme le jour de carence, diminution du nombre de postes quand les conditions de travail sont déjà bien dégradées, dégradation du pouvoir d'achat des retraités...etc.

L'éducation nationale, l'enseignement supérieur, la Culture, comme toute la fonction publique, ses usagers et les personnels qui la font vivre, exercent des missions pour garantir l'accès effectif aux droits. Bref l'intérêt général, celui de toute la société, doit passer avant les intérêts des actionnaires et du monde de la finance.

Personnels administratifs, techniques et de bibliothèques, nous assurons des missions essentielles pour que soit effectif le droit à l'éducation et à la culture, si nécessaires au développement et la cohésion du pays. Nous ne sommes pas des nantis qu'on pourrait « mettre à contribution ». Cela suffit !

Alors, un meilleur partage des richesses s'impose et cela est possible ! Une réforme de l'impôt sur la fortune et de la fiscalité des entreprises sont nécessaires pour en finir avec les cadeaux à ceux qui ont déjà beaucoup alors que, dans le même temps, les besoins de la population en termes de services publics ne sont pas satisfaits et que le pouvoir d'achat et les carrières des agents publics demandent à être revalorisés.

Les dépenses publiques insupportables ?

Différentes études démontrent que le coût du fonctionnement de l'Etat n'est pas plus important que dans les autres pays européens. Le Conseil d'Analyse Economique, dans sa note de juillet 2017, annonce que « *la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE* ».

Il précise « *qu'en proportion du PIB, la masse salariale publique a très peu crû au cours des 35 dernières années, en incluant les pensions de retraite des fonctionnaires* », elle représente 12,9 % du PIB en 2015, en hausse de seulement 0,4 point depuis 1980 (hors pension, la hausse n'a été que de 0,1 point de PIB en 35 ans).

La petite musique qui consiste à répéter que l'Etat dépenserait trop relève donc du faux argument ! Et parler de la dépense sans prendre vraiment en compte la question des recettes (par exemple la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale organisée) est absurde !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Mardi 10 octobre :
toutes et tous en grève
et dans les manifestations**

Gel du point, compensation CSG, étalement PPCR : le SNASUB-FSU dit non à l'austérité salariale !

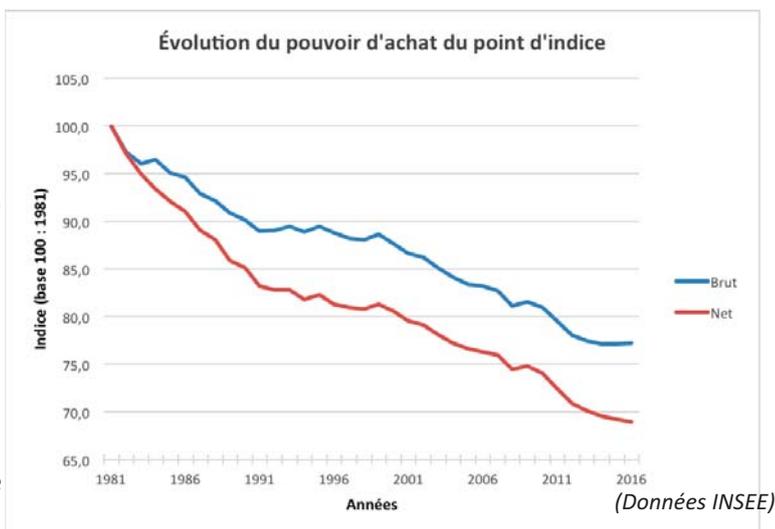
Le gouvernement a annoncé qu'il entendait de nouveau bloquer les rémunérations indiciaires des agents publics en 2017 et 2018 : c'est inacceptable.

En effet ce sont déjà près de 9% de perte de pouvoir d'achat que les fonctionnaires subissent depuis 8 ans si l'on tient compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut.

C'est en moyenne plus d'1% par an de baisse du salaire net à payer !

Pour le ministre de l'action et des comptes publics, les salaires augmentent déjà avec le déroulement de leurs carrières (avancements d'échelon ou de grade) ! C'est particulièrement scandaleux d'évacuer ainsi la question de la revalorisation salariale car c'est nier la nécessaire reconnaissance de l'engagement professionnel des personnels et cela revient à long terme à dégrader les carrières.

Ce raisonnement aboutit à considérer qu'une « carrière » se limiterait désormais à tenter de remonter un escalator qui descend ! Et quand l'escalator descend, c'est l'attractivité de nos métiers qui est remise en cause et au final la reconnaissance des qualifications des personnels qui est bafouée.



Requalifier les emplois et promouvoir les personnels !

Pour le SNASUB-FSU, c'est au contraire une politique de requalification massive des emplois et de promotion concomitante des personnels qui les occupent, pour reconnaître dans les faits le travail des collègues qui, bien souvent, réalisent des tâches relevant d'une catégorie supérieure.

Remise en cause de PPCR ?

Les nouvelles carrières et grilles indiciaires arrachées au précédent gouvernement, constituent pour le SNASUB-FSU un début de revalorisation qui doit être maintenu

Certaines mesures ont d'ores et déjà été mis en œuvre, en particulier la revalorisation de nombreux échelons, les reclassements dans les nouvelles grilles et la création de nouveaux espaces indiciaires sous forme de nouveaux grades. Ce qui est pris n'est plus à prendre !!!

Mais le « possible report » d'un an à partir de janvier 2018 des mesures PPCR serait une trahison du dialogue social.

En 2018 il est prévu :

-Un deuxième temps transfert primes / points pour les personnels de catégorie A, sans effet sur le salaire net mais avec un gain sur la pension : les personnels ayant prévu un départ à la retraite au cours de 2018 ne bénéficieraient pas de 10 à 15 euros de plus sur leur pension nette.

-Pour de très nombreux échelons des catégories C et B, des revalorisations qui seraient alors repoussées à 2019, avec un effet net sur un an de perte de pouvoir d'achat et de dévalorisation des pensions en conséquence pour les personnels partant à la retraite.

Au contraire d'un « étalement », il faudrait dès maintenant aller plus loin que PPCR

La SNASUB-FSU exige la reconnaissance des qualifications et du travail des personnels. Cela implique une amélioration de leur rémunération par une revalorisation régulière de la valeur du point d'indice indexée sur l'évolution des prix et qui permette un rattrapage progressif des pertes de pouvoir d'achat depuis 2010.



PPCR : le SNASUB-FSU vous informe !

Vous trouverez toutes les informations sur les mesures du protocole PPCR sur le site du SNASUB-FSU :
<http://snasub.fr/spip.php?article2019>

Retour du jour de carence ? *Le SNASUB-FSU dit non !*

Le jour de carence est présenté comme une mesure de justice entre les salariés du privé et du public ! Une apparence pourtant trompeuse !

64 % des salariés du privé, relevant majoritairement des entreprises de plus de 250 salariés, voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise », notamment dans le cadre de la prise en charge par l'employeur de la mutuelle. Oui, il y a bien aujourd'hui une inégalité entre les salariés du secteur privé dont une très grande partie bénéficie d'une prise en charge totale, et ceux qui se voient appliquer intégralement ou partiellement des jours de carence.

En outre, les données comparatives pour les salariés du privé confirment que l'application du délai carence aboutit à des arrêts plus longs (21,3 jours/an en moyenne pour les salarié non couverts et 14,5 jours/an pour ceux qui bénéficient d'une prise en charge), sans que soit significative la différence de probabilité de s'arrêter (0,5 % de différence). En clair, l'existence du délai de carence conduit à attendre une dégradation plus avancée de l'état de santé du salarié concerné.

« Aucun jour de carence » ni dans le privé, ni dans le public !

Réduire les inégalités n'est donc pas une affaire d'alignement sur les conditions les plus défavorables. Il faut au contraire protéger mieux les salariés du privé qui sont les moins bien couverts.

Le sens de l'Histoire, c'est améliorer l'accès au droit à la santé de toutes et tous, pas le dégrader.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Le jour de carence est injuste et inefficace !

Rétablir le jour de carence représenterait donc une double peine car cela revient à diminuer le salaire des fonctionnaires et des agents non titulaires en arrêt maladie. Ce serait donc aussi les punir, considérant qu'ils sont coupables d'être malades. Ce n'est pas en stigmatisant les agents malades que la situation va s'améliorer. Ignore-t-on qu'aller travailler quand on est malade peut avoir de graves conséquences pour soi mais aussi pour les autres (dans la santé, l'enseignement, ...etc) ?



Le SNASUB-FSU, avec sa fédération la FSU, appelle à une journée de grève et de manifestations le mardi 10 octobre pour :

- Des conditions de travail améliorées : des créations d'emplois pour répondre aux besoins.
- La reconnaissance du travail des agents, l'amélioration des déroulements de carrière, la défense des avancées du protocole PPCR et une vraie reconnaissance par une requalification massive des emplois.
- Obtenir une revalorisation salariale et combattre le gel de la valeur du point d'indice et obtenir une compensation de la CSG sur le traitement indiciaire pour une réelle amélioration du pouvoir d'achat.
- Combattre le retour du jour de carence en cas d'arrêt maladie.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Nous pouvons stopper les offensives contre la Fonction Publique



Un accord unanime a été obtenu afin d'appeler à une journée d'action le mardi 10 octobre.

**Communiqué de presse des organisations de la Fonction Publique :
CFDT – CGC – CFTC – CGT – FA – FO – FSU – UNSA – SOLIDAIRES**

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent.e.s de la Fonction publique : gel de la valeur du point indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique...

Et contrairement à l'engagement fait aux agent.e.s public.que.s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : *"J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant"*, la hausse de la Csg se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent.e.s !

Ainsi, toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s et fragilisent les services publics rendus aux usagers. C'est inacceptable.

C'est totalement injuste pour les agent.e.s, et c'est totalement inefficace pour une Fonction publique de moins en moins attractive dans de nombreux secteurs. Ces mesures ne contribuent en rien à l'amélioration de la qualité des services publics. Services publics au sujet desquels nos organisations syndicales rappellent leur demande d'un débat de fond sur ses missions s'appuyant sur le bilan des réformes déjà engagées. Enfin, nos organisations rappellent leur attachement au code des pensions civiles et militaires et seront très vigilantes sur la future réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des agent.e.s public.que.s.

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que les organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s à la grève, aux manifestations ou rassemblements (selon des modalités définies par les différents secteurs) pour se mobiliser le mardi 10 octobre prochain, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Elles exigent une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des agent.e.s par une augmentation du pouvoir d'achat et la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour permettre aux agent.e.s d'exercer leurs missions de services publics.

Paris, le 15 septembre 2017